

MAISONS PAYSANNES DE TOURAINE

Association Loi de 1901 pour la sauvegarde de l'architecture paysanne
et la défense du cadre de vie rural

9, quai du Pont Neuf, 37 000 Tours

Tel : 02 47 24 41 06

Site Internet : www.maison-paysanne-de-touraine.com

Délégation de

**maisons
paysannes
de france**



LOGE DE BRUYERE à SAINT LAURENT-DE-LIN (37)

Au lieudit La Croix du Chêne Pilé, sur l'emprise d'une ancienne loge, l'association TRADITIONS ET LOISIRS vient d'ériger ce nouvel édifice pour perpétuer l'existence du genre ainsi que la technique de construction. Cet ouvrage manifeste la volonté de transmettre un savoir faire ancestral en voie d'extinction. Cette réalisation a été rendue possible grâce aux généreuses subventions de la Région Centre et de l'Union Européenne (programme Leader +.) L'association Maisons Paysannes de Touraine félicite chaleureusement les auteurs et les réalisateurs de cet ouvrage aussi remarquable qu'exceptionnel.

BULLETIN DE LIAISON N° 62

SEPTEMBRE 2008

CIP PATRIMOINE **Plus qu'un logo, un état d'esprit**

La CAPEB, organisation professionnelle réunissant des artisans de plusieurs corps d'état a décidé de créer depuis plusieurs années un logo sous lequel se fédèrent des professionnels de la restauration de qualité en adéquation avec l'environnement local.

Mais qu'est-ce qu'un CIP ?

Après un stage de formation, l'artisan monte un dossier professionnel. Ce dernier sera jugé par ses pairs mais aussi par d'autres interlocuteurs : architectes spécialisés dans la restauration du bâti ancien, architectes des monuments historiques, mais aussi des professionnels dévoués [sorte de conseil des sages].

**Un CIP ne s'achète pas,
Il se donne à celui qui le mérite.
Gage de sérieux,
Il peut aussi lui être retiré.**

Contact pour information :

M. GOUAS, Président Groupe Patrimoine : 02 47 96 37 08
CAPEB 37 – Tél. : 024737 8875

Communiqué

COLOR RARE – Audrey VIDAL

45, rue Michel Colombe 37000 Tours - Tel : 02 47 61 23 92

COLOR RARE est un magasin spécialisé dans la vente de pigments, de chaux, de peintures et d'enduits naturels tant pour la décoration que pour la restauration du patrimoine.

Vous y trouverez une gamme de pigments des plus vastes (environ 1000 références) dans plusieurs conditionnements, 50gr, 200gr, 1kg et 25kg pour les terres, les ocres et les oxydes.

Le magasin propose deux **variétés de chaux en pâte** : - chaux grecque Aimos en 25kg - chaux italienne filtrée en 35kg. La chaux-grecque s'emploie en extérieur comme en intérieur. La chaux italienne qui a été filtrée pour éliminer les incuits s'emploie en intérieur. Sa finesse permet une application au pulvérisateur.

Aussi, une **gamme de peintures à la chaux** (97% naturelles) et d'**enduits** (100% naturels) : - chaux ferrée - enduits de finition à granulométrie fine - chaux chanvre.

La spécificité de la boutique est de proposer une coloration sur mesure des peintures et des enduits à la chaux. Si les 800 couleurs proposées, des plus naturelles (pour les façades par exemple) aux plus vives, ne vous proposent pas celle de votre choix, nous la réalisons spécialement pour vous. Du pastel aux couleurs vives en badigeon. C'est un art.

Vous trouverez également des **produits de droguerie traditionnelle** : - sel d'alun – caséine - colle de peaux de lapin, etc. Aussi le sel de bore qui permet un traitement écologique des bois. Ainsi qu'une **gamme de produits à l'huile** 100% naturelle pour le traitement des bois et des terres cuites. **En plus**, des poudres de marbres, de quartz, de verres, ainsi qu'une gamme d'outillage spécialisé (brosses, lisseuses, lames, etc.)

Tarif préférentiel pour les adhérents MPT.

Régime d'ouverture : Lundi, 14h-18h30 / Mardi au Samedi, 9h30-12h30, 14h-18h

Le mot du président

SITE INTERNET de Maisons Paysannes de Touraine. Il est fait. Pour y accéder :

- directement en tapant www.maison-paysanne-de-touraine.com à la place du nom de votre fournisseur d'accès Internet (ORANGE, par ex.) De notre site vous pouvez ensuite accéder au site Maisons Paysannes de France en cliquant sur son logo dans la page d'accueil. Normal, nous agissons ensemble.

- à partir du site de Maisons Paysannes de France www.maisons-paysannes.org, en cliquant sur 37 dans la carte des départements qui s'affiche par un clic sur «Où nous trouver?» dans «Accueil.» Deux chiffres à retenir, Maisons Paysannes de France reçoit en moyenne 7800 visites mensuellement soit environ 260 visites par jour. Plus modestement, notre site a reçu depuis son récent lancement 250 visites mensuelles soit environ 8 visites journalières. Ces chiffres ne sont pas encore significatifs. Il est plus important de noter la visite d'un journaliste de TF1 ou deux adhésions grâce au site. L'intérêt de cet outil nouveau est précisément d'être un moyen de se faire connaître très largement tout en informant et instruisant nos visiteurs. Ceux-ci peuvent même télécharger le bulletin d'adhésion.

Il y a encore beaucoup à faire pour l'améliorer, notamment à partir de vos remarques et suggestions. Petit à petit, tel un mur maçonné pierre par pierre (à la chaux bien sûr !) Nous avons encore des difficultés techniques pour insérer notre bulletin de liaison trimestriel et l'archiver afin qu'il soit consultable sur une période annuelle ou bisannuelle, par exemple. L'album photo doit également évoluer.. Nous avons l'ambition d'en faire un inventaire photographique multiforme de notre beau patrimoine. Nous pourrions ainsi garder en mémoire cette richesse mais aussi servir de référence pour tout restaurateur ou amateur de vieilles maisons, de vieilles pierres, dit-on. Exploiter notre important fonds photographique demande beaucoup de temps. Pour ce travail aussi les bonnes volontés seront accueillies avec empressement.

Lorsque nous aurons bien ciselé notre site, il sera traduit en Anglais par courtoisie pour nos adhérents étrangers mais aussi pour appeler vers nous les autres résidents ou acheteurs étrangers qui contribuent à la sauvegarde de nos belles maisons et de leur environnement, en Touraine.

Je tiens à remercier l'équipe qui a préparé ce site. Tout d'abord, Alain Massot qui nous a accueillis plusieurs fois dans sa très jolie maison paysanne du plateau de Sainte Maure. Cet hôte sympathique et attentif est aussi bon photographe. Ses clichés nous ont été précieux pour démarrer l'album photo du site. Merci Alain. Bien sûr aussi Camille Chauvet pour sa contribution rédactionnelle. Il faut savoir qu'il est la cheville ouvrière de votre bulletin de liaison. Sa formation juridique, son expérience professionnelle lui ont appris à être disponible, à travailler avec rigueur et à s'exprimer clairement. Merci Camille. Merci aussi à son épouse Raymonde qui l'épaule discrètement. Les bonnes volontés sont également précieuses. Ainsi, Gilles Courtoux a toujours répondu présent pour préparer le site. Merci Gilles.

La création du site a été aussi facilitée par le travail fait précédemment. C'est le cas des panneaux d'informations que nous avons repris. Merci Michèle Balivet-Benoit, Christelle Bulot, Alain Massot, actifs de longue date. Sur le site, vous pouvez également voir et entendre la vidéo réalisée par Michèle et Guy Benoit sur un stage chaux et chanvre animé par Christophe Chartin, l'un de nos fidèles directeurs de stages.

Pour terminer sur ce point, je tiens à remercier au nom de tous nos adhérents, Monsieur Gilles Auvinet, président de la société Kemenn, Le prix consenti pour créer en informatique ce site est un véritable don fait à notre association. C'est cette contribution qui nous a conduits à ouvrir une rubrique Partenaires afin d'avoir un lien avec toutes les relations qui nous soutiennent financièrement.

INTERVIEWS : J'ai annoncé que je ferais découvrir les compétences qui se trouvent au sein de notre association. Pour vous aider dans votre réflexion sur les économies d'énergie voici le fruit des interviews de deux spécialistes en matière de chauffage, Jean-Pierre Bany, thermicien, Guy Chauvet, concepteur et réalisateur d'installations de pompes à chaleur.

ARCHITECTURE CONTEMPORAINE. Nous en traiterons dans un prochain bulletin à propos du groupe de travail qu'anime Tony Marchal, délégué de Maisons Paysannes de France.

NOTRE SORTIE D'AUTOMNE.. Je vous donne rendez-vous pour le dimanche 12 octobre où nous partagerons de belles découvertes chez nos adhérents. Notre car est de 53 places qui sont attribuées dans l'ordre des demandes d'inscription. Ne tardez plus.

1 - Jean-Pierre Bany, quel est votre parcours professionnel ?

Après mes études secondaires, j'ai fait une spécialisation au COSTIC (Centre d'étude et de formation pour le génie climatique) à Saint-Rémy-lès-Chevreuse. A l'issue de ces études, en 1968, je suis entré chez MARTET ET MERCIER à Saint-Cyr-sur-Loire comme ingénieur d'affaires, où je faisais les conceptions, les devis puis le suivi des exécutions et des chantiers. Cela pouvait aller du particulier à l'industriel en passant par le logement collectif. Je suis resté pendant 15 ans dans cette entreprise.

Au cours des 5 dernières années, je me suis occupé de la climatisation industrielle et tertiaire.

Après MARTET ET MERCIER, je suis parti en 1983 chez ESYS (filiale du groupe Elf-Aquitaine) comme adjoint technique de région en charge de l'exploitation du chauffage. Tout ce qui concerne la gestion et la maintenance des installations de chauffage et de climatisation, avec recherche de l'optimisation de l'énergie car c'était l'époque du deuxième choc pétrolier. Pour la petite histoire, notons que ESYS a fusionné avec les Ets MONTENAY pour former ensuite le groupe DALKIA au sein du groupe VÉOLIA, premier exploitant de chauffage en France.

En 1991, MARTET et MERCIER m'a rappelé pour créer une filiale maintenance et exploitation appelée MARTEX.

2 - Vous êtes maintenant à la retraite, mais toujours actif ?

Oui je suis à la retraite, déjà depuis quelques années, mais toujours occupé car je suis consultant auprès des collectivités, des syndicats d'immeuble, pour la négociation et les appels d'offre. Aussi, pour les contrats de gestion d'énergie et de maintenance des installations de chauffage. Je suis également membre et expert de l'association CLIM-TOURAIN qui regroupe des professionnels ayant pour objectif une bonne utilisation de la climatisation et l'optimisation des énergies.

3 - La réalisation dont vous êtes le plus fier ?

De toutes, mais en particulier l'immeuble EDF BOUTEVILLE car, à l'époque, avant 1983, le chauffage fonctionnait déjà tout en pompe à chaleur et il fonctionne toujours ainsi avec des performances énergétiques satisfaisantes.

4 - La réalisation la plus compliquée que vous ayez supervisée ?

Les installations de refroidissement et de récupération d'énergie pour l'industrie, Hutchinson, Rotodiésel, Tupperware, par exemple. Pour le dire simplement, la difficulté était de récupérer la chaleur des machines pour la transformer en énergie.

5 - Votre plus mauvais souvenir professionnel ?

Aucun. Je ne vois pas. Ah ! Si. A cause d'un chat qui avait réussi à entrer dans une grosse tuyauterie industrielle. La pauvre bête en est morte. Pendant 2 ou 3 jours cela a provoqué des phénomènes de mauvais fonctionnement difficiles à localiser aussi longtemps que la carcasse du chat ne s'est pas définitivement bloquée en un endroit particulier. Alors, il a fallu rouvrir la tuyauterie et nettoyer les filtres pleins de poils de chat.

6 - Vous tenez à jour les prix des énergies. Où en est-on ?

Pour cela, il suffit de consulter les bases de données PEGASE du Ministère de l'Economie, des Finances et de l'Industrie. Je vous ai amené les informations et les tableaux établis en février 2008.

Depuis, le fuel a encore augmenté. Comme vous pourrez le constater, le moins cher pour chauffer une maison de 100 à 120 M2, c'est la chaudière à bois (706 euros annuels) puis la pompe à chaleur (800 euros annuels, avec un coefficient de performance (COP, disent les professionnels) de 3 (1 kWh consommé produit 3 kWh utilisés.) Arrivent ensuite, la chaudière à granulés de bois puis le gaz de ville, etc.

Pour connaître les détails, le lecteur pourra se reporter à la brochure MPT tirée de ma conférence du 16 février 2008, faite à l'occasion de l'assemblée générale annuelle de l'association.

7 - Avant de rentrer dans le vif du sujet, parlez-nous de l'inertie thermique.

L'inertie thermique est ce qui permet d'absorber ou de lisser les variations brusques de la température extérieure. Pour cela, il faut avoir des matériaux lourds comme, par exemple, des murs de pierre de forte épaisseur de l'ordre de 50 à 60 cm. C'est pourquoi nos vieilles maisons sont agréables à vivre.

D'ailleurs, l'association nationale Maisons Paysannes de France, en collaboration avec différents ministères, a entrepris une campagne de mesures permettant de constater les consommations réelles qui ne sont pas modélisées aujourd'hui.

C'est l'objet du projet BATAN dans lequel l'association départementale Maisons Paysannes de Touraine s'est impliquée fortement.

8 - Parlez-nous du confort thermique d'une maison.

Il ne faut pas oublier que le corps humain est sensible aux rayonnements des parois. Il faut donc avoir des parois (murs, sols, plafonds) les plus chaudes possibles en hiver. Des expérimentations ont démontré qu'au milieu d'une pièce il peut y avoir 25° et cependant le corps humain a des sensations de froid. Inversement, dans le milieu d'une pièce il peut y avoir 18° avec une sensation de chaleur, tout simplement à cause de la température des parois. Il faut donc améliorer celle-ci par tous moyens : rideaux, tentures, tapis (sauf sur un plancher chauffant bien entendu) parquet, doubles vitrages, menuiseries en bois, etc.

J'ai connu ce type de problème. Je me souviens d'avoir été appelé dans un bâtiment de bureaux où les employés se plaignaient d'avoir froid alors que la température ambiante constatée dans la pièce était de 20°. La cause était la mauvaise implantation des bureaux à proximité des fenêtres. Ces dernières étaient constituées d' huisseries en aluminium qui rayonnaient (comme des radiateurs) le froid extérieur sur les employés. La solution était double : 1 – Injecter un produit isolant dans l' huisserie – 2 - Eloigner les bureaux des fenêtres.

9 - Alors, la solution idéale pour chauffer ?

Elle dépend de la conception de la maison. Si on le peut, il faut réaliser des planchers chauffants en basse température alimentés par une pompe à chaleur AIR-EAU, ou EAU-EAU.

Suivant les possibilités offertes par la situation de l'habitat on capte les calories dans l'air, dans l'eau ou en terre.

10 - Parmi tout ça, que doit-on choisir ?

Pour le rendement, la pompe à chaleur EAU-EAU. Mais pour le coût d'installation les nouvelles pompes à chaleur AIR-EAU sont très satisfaisantes.

11 - Personnellement, je suis encore sceptique devant ces "petites usines à gaz". Est-ce vraiment fiable ?

En premier, il faut sélectionner rigoureusement le matériel dans des marques connues qui seront suivies durablement.

Deuxièmement, prendre un installateur compétent pour ce type d'équipement. Le gros problème de la pompe à chaleur, c'est d'avoir connu du mauvais matériel posé par d'illustres inconnus. Attention aux vendeurs beaux parleurs qui ne répondent plus une fois le devis signé.

12 - Pourquoi les pompes à chaleur ont-elles été abandonnées dans les années 1980 ?

Les installations ont été trop souvent mal calculées et mal réalisées. Aujourd'hui, les matériels sont livrés complets avec régulation incorporée et l'électricité précablée. N'oublions pas aussi que le fuel avait alors beaucoup baissé et que nous avons presque tous choisi la facilité de ne rien faire pour le futur.

13 – Y a-t-il des précautions à prendre avec les pompes à chaleur ?

Il faut parfois prévoir la mise en place d'un ballon tampon pour éviter les cycles courts, c'est-à-dire des mises en marche du compresseur répétitives, de trop courte durée.

14 - Les erreurs sur les pompes à chaleur ?

Trop souvent, les pompes à chaleur sont surpuissantes et sans ballon tampon.

15 - Avec les pompes à chaleur, il y a tout de même des inconvénients ?

Il faut faire attention et vérifier que la puissance électrique nécessaire est disponible au point de distribution du réseau électrique auquel sera faite l'installation.

Une pompe à chaleur en relève d'une chaudière, nécessite de 3 à 5 kW/heure tandis qu'une pompe à chaleur seule nécessite de 3 à 12 kW/h selon la maison. Attention pour celles qui se trouvent en bout de la ligne du réseau de distribution électrique.

Autre petit inconvénient pour une pompe à chaleur AIR-EAU, il y a condensation. IL faut donc parfois prévoir une petite évacuation au niveau de l'unité extérieure. Il faut reconnaître aussi un peu de bruit

et un aspect esthétique discutable, d'où la nécessité de bien choisir son emplacement.

16 - Faut-il prévoir une maintenance sur les pompes à chaleur ?

Oui, bien sur ! Il faut une maintenance spécifique adaptée à la pompe à chaleur. Bien nettoyer les filtres, vérifier les batteries d'échange de températures, les sécurités et les automatismes.

17 - Pour réussir un plancher chauffant, que faut-il faire ?

En premier, faire effectuer une étude thermique personnalisée de la maison.

En deuxième, lorsqu'on fait la chape, mettre l'adjuvant préconisé et suivre scrupuleusement les dosages prescrits. Maintenant, il existe la chape liquide spéciale pour plancher chauffant qui permet d'être assuré d'un produit de qualité.

Le grand avantage d'un plancher chauffant est la répartition homogène de la chaleur par rayonnement sans déplacement d'air du fait de la basse température.

18 - Dans une restauration, quelle réservation faut-il prévoir pour un plancher chauffant ?

Entre 12 et 17 cm selon le plancher choisi. Il faut calculer la réservation presque au millimètre en fonction du plancher, de la chape préconisée et du carrelage.

19 - Que faire en particulier avec un plancher chauffant ?

Il faut absolument choisir un plancher EAU qui permettra durablement, dans le futur, une substitution de source d'énergie. C'est pourquoi le plancher électrique est à proscrire.

20 - Vous êtes contre le glycol dans un plancher chauffant. Pourquoi ?

Pour des problèmes de corrosion et d'embouage (apparition progressive de boue.) Il faut prévoir un produit spécifique permettant de garder un circuit sain et propre.

21 - La plus singulière erreur que vous ayez vue sur un plancher chauffant ?

Chez l'un de nos adhérents de Maisons Paysannes, le maçon a coulé une chape en béton allégé comprenant du polystyrène ! Evidemment, le chauffage n'a pas fonctionné correctement.

22 - La bonne isolation pour vous ?

Il faut commencer par le toit avec une épaisseur minima de 20 à 30 cm d'un matériau de type chanvre ou autres. Dans certains cas, il faut isoler les murs qui ne présentent pas d'intérêt architectural. Pour les murs donnant sur une grange, il faut toujours isoler le côté grange de ce mur afin de garder le bénéfice de son inertie thermique.

23 - Pour une maison ancienne, quelle est la bonne consommation annuelle ?

La consommation annuelle constatée jusque-là est autour de 150 kW au m². Ce qui la classe en catégorie C ou D sur l'échelle des économies d'énergie. Faire mieux encore devient compliqué.

24 - Faut-il mettre la chaudière fuel aux orties ?

Non, car il existe maintenant des chaudières performantes à haut rendement (supérieur à 92 %.) Une chaudière traditionnelle avec une pompe à chaleur adaptée et bien installée donne des résultats satisfaisants au niveau énergétique, même avec des radiateurs.

25 - Comment savoir si le duo pompe à chaleur et chaudière va fonctionner avec les radiateurs d'une installation existante ?

Il convient de vérifier la température d'alimentation des radiateurs de l'habitat lorsque la température extérieure est de zéro degré. En fonction du résultat, un bon professionnel déterminera si une pompe à chaleur peut être installée. Il faut savoir qu'une pompe à chaleur standard ne fournit de l'eau qu'au maximum de 50 à 55 degrés. Au-delà, c'est la chaudière qui assure le complément.

26 - Avec une chaudière au fuel, y a-t-il des précautions à prendre ?

Oui. En voici quelques unes :

- faire attention à ne pas baisser trop la température de l'eau en dessous de 50 degrés pour éviter la condensation des gaz qui en résulte. Celle-ci provoque la formation d'acide qui entraîne à son tour une corrosion du corps de chauffe.

- Ne pas oublier de mettre une vanne 3 ou 4 voies automatique en fonction de la température ambiante désirée afin d'améliorer la régulation de la température et la protection de la chaudière.

27 - Que pensez-vous de la chaudière à bois ?

J'ai aussi installé des chaudières à bois pour des particuliers. Le principal problème est celui de la manutention. Mais il existe désormais des chaudières à granulés de bois dont le fonctionnement est pratiquement automatique.

Avec le bois, il faut faire très attention aux cheminées. Pour cette raison la cheminée doit être isolée avec des matériaux conçus pour le bois avec des inox spéciaux.

28 - Et votre point de vu sur le chauffage solaire ?

J'en ai également installé. Simplement faire abstraction du coût de l'investissement et cela fonctionne bien. Mais, dans notre région, il est nécessaire de prévoir un complément à ce choix.

29 - Votre avis sur le puits canadien ou provençal ?

Je n'ai pas d'expérience dans ce domaine, mais j'ai étudié la question. Cela me semble intéressant. Peut-être faut-il faire attention aux matériaux et à la mise en oeuvre pour éviter des condensations et donc des développements microbiens.

30 - Vos conclusions, Jean-Pierre Bany ?

Pour conclure, chacun comprendra que chaque cas est un cas particulier. Il n'y a pas de réponse globale. Mais, pour moi, en ce moment, c'est la pompe à chaleur qui a le coût le plus faible du fait du coefficient de performance : 1 kW consommé permet de restituer 3 ou 4 kW utiles selon les matériels installés. Chez moi, depuis 1989, j'utilise une pompe à chaleur en relève d'une chaudière à fuel. Cette installation me donne toute satisfaction.

J'ai un conseil essentiel à vous donner : avoir une installation centrale à eau, car on pourra toujours adapter la production de chaleur en fonction de la situation du moment. Egalement, un autre conseil : faire attention à la carotte fiscale pour les pompes à chaleur. Seule l'unité extérieure est prise en compte pour la réduction fiscale et à la condition de respecter la performance du matériel exigée par cette même administration.

Merci, Jean-Pierre, de nous avoir fait bénéficier ainsi aussi de votre expérience toujours très utile pour nos adhérents.

Jean-Pierre BANY est, en effet, membre du conseil d'administration de Maisons Paysannes de Touraine. A titre bénévole, il réalise pour le compte de l'association des visites conseils à caractère technique chez les adhérents qui en font la demande.

François CÔME a eu un entretien avec Guy CHAUVET,
professionnel installateur, spécialiste de la pompe à chaleur

Ayant appris tout à fait par hasard que le frère de notre vice-président de Maisons Paysannes de Touraine avait été un pionnier des pompes à chaleur ainsi qu'un installateur reconnu, j'ai voulu en savoir plus.

Guy Chauvet a créé voici plus de 35 ans une entreprise de chauffage, plomberie, sanitaire à Chambray-lès-Tours, ATN CHAUVET—Applications Techniques Nouvelles. Animé par un vif intérêt pour les technologies de pointe il s'est tout naturellement intéressé à la pompe à chaleur dès son apparition dans les années 70. Mais, à la différence de beaucoup, il a continué de le faire après que les effets des premiers chocs pétroliers se soient estompés entraînant une certaine indifférence pour ce type d'équipement. De ce fait, il est devenu alors par le bouche à oreille en quelque sorte le «médecin» de la pompe à chaleur tant les maladies des premiers équipements de ce type étaient nombreuses et variées. A cette occasion, il a su convaincre un intéressant segment de sa clientèle de l'intérêt durable de cette technologie. Cette clientèle est ainsi devenue une partie prépondérante de son fonds de commerce.

Ayant abordé pour l'essentiel les mêmes questions qu'avec JP Bany, les réponses du praticien ont été sans surprise les mêmes que celles du thermicien. Des équipements anciens de bonne facture ont pu durer. Mon interlocuteur m'a déclaré avoir encore en entretien bon nombre de pompes à chaleur installées depuis 1979 dont celle de sa maison. Naturellement, ces équipements ont reçu en temps utile les soins nécessaires de la part de professionnels compétents en ce domaine. C'est-à-dire tous ceux qui ont consenti l'effort de formation indispensable, à la fois comme autodidactes et à la faveur de nombreux stages professionnels.

Guy Chauvet souligne à son tour que la technologie de la pompe à chaleur ne tolère pas l'à-peu-près. Cela est vrai au stade de la fabrication où d'énormes progrès ont été faits. Il est désormais plus aisé de sélectionner de bons équipements. Mais c'est encore plus vrai sur le terrain de la mise en œuvre.

D'abord, le professionnel doit pouvoir et vouloir faire le bilan de l'état des lieux et du mode de vie des occupants afin de communiquer clairement au client tous les éléments techniques de la décision qu'il aura à prendre. Celle-ci est fonction de : - besoins réels attestés - modes de vie - l'énergie disponible et du coût fixe de sa mise à disposition (type d'abonnement) - l'évolution prévisible de l'offre d'énergie : coûts des marchés, tarifications, politique en faveur de la bio énergie (énergie renouvelable).

Ensuite - et mon interlocuteur insiste sur ce point - la mise en œuvre doit être totalement maîtrisée. C'est un travail pour professionnel averti ou suffisamment accompagné.

L'erreur principale à ne pas commettre est de prendre la pompe à chaleur pour la source unique de chauffage. Elle doit venir «en relève» des autres sources. Elle les remplace aussi largement que possible (cela peut aller jusqu'à 80% du besoin voir davantage selon les circonstances.) Mais la pompe à chaleur du type le plus répandu (air/eau) est susceptible de trouver ses limites dans certaines conditions exceptionnelles mais pas imprévisibles.

C'est pourquoi la bonne installation de chauffage avec pompe à chaleur est «biénergie.» Ceci signifie que les équipements traditionnels préexistants (bois, fioul, gaz...) ne doivent pas être démantelés et qu'ils doivent être maintenus en état de marche par un entretien régulier. Ces coûts doivent être pris en compte dans le calcul de rentabilité d'une installation et ne mettent d'ailleurs pas en cause la rentabilité actuelle d'installations bien faites.

L'option biénergie est également recommandable pour un autre motif dont les média commencent à faire état. Il se dit que le formidable développement de la consommation électrique entraîné par celui de la pompe à chaleur est susceptible ici ou là d'obérer la capacité actuelle du réseau de distribution de l'énergie électrique. Et que l'aptitude de l'opérateur de porter cette capacité rapidement, en tous lieux et en toutes circonstances, au niveau de la demande n'est pas certaine.

La conclusion du praticien est donc la même que celle du thermicien. Une installation de pompe à chaleur bien étudiée et bien réalisée assure la tranquillité de l'utilisateur prévoyant. A lui de conclure avec des professionnels ayant des références certaines.

ACTIVITÉS D'AUTOMNE

SORTIE D'AUTOMNE, le dimanche 12 octobre.

Une escapade en Pays Loire Touraine sur les cantons d'Amboise, Bléré, Château-Renault. **L'habitat historique**, de fouilles gallo-romaines (1^{er} siècle av JC / 2^{ème} ap JC) à deux manoirs fort différents couvrant une vaste période (XIV^{ème} au XIX^{ème}.) **L'actualité** avec un bâti agricole récent d'inspiration développement durable et la visite d'une ferme au bâti traditionnel qui est engagée dans le travail en insertion par le jardinage bio (Les Jardins de Contrat) et par la production artisanale de matériaux de construction écologiques.

Transport en autocar: Départ de LOCHES, Place de la Gare, à 7 h 30 – Départ de TOURS, Place de la Liberté à 8 h 15. Départ d'AMBOISE, place de la Gare à 8 h 45.

Participation aux frais – Adhérent(e) : 15 euros – Non adhérent(e) : 20 euros – Couple adhérent : 28 euros – Couple non adhérent : 38 euros – Chèque à l'ordre de **Maisons Paysannes de Touraine**.

Restauration à Pocé-sur-Cisse – 20 euros le repas vin et café compris – Chèque à l'ordre de **La Ramberge**. Les deux chèques devront être adressés avec le bulletin d'inscription. Les personnes qui le souhaitent pourront apporter leur pique-nique.

Attention ! Nous voyageons en car de 53 places. Les places sont attribuées à réception des réservations accompagnées de leur paiement. Ne tardez plus.

STAGE DE GÉNÉALOGIE IMMOBILIÈRE, le vendredi 24 octobre à 14 h 00

Ce dernier stage de l'année se déroulera dans l'établissement du **CONSEIL GENERAL ARCHIVES DÉPARTEMENTALES**, 41, Rue Michaël Faraday, 37170 Chambray -lès- Tours.

Les participants seront accueillis dans le hall de l'établissement des archives par Camille Chauvet, vice-président de Maisons Paysannes de Touraine.

Il n'y a pas de frais de participation.

PROJET DE SORTIE TECHNIQUE le samedi 15 novembre en matinée

Ce projet concerne ceux de nos adhérents qui ont un chantier en cours ou à réaliser. Il s'agit de se retrouver sur le chantier de l'un de nos adhérents intéressé à nous accueillir pour entendre nos conseillers les plus expérimentés (maçonnerie, charpente et couverture, chauffage et isolation) répondre aux questions qu'il s'est posées ou se pose encore pour la conduite de son chantier. Naturellement, son questionnement comme les réponses qu'il recevra sera profitable pour tous les adhérents présents. Ceux-ci seront d'ailleurs invités à poser leurs propres questions qui n'auraient pas trouvé réponse dans ce qu'ils auront entendu.

Naturellement, pour être profitable ce débat suppose que le nombre des participants soit limité. Nous accepterons pour cette visite vingt personnes au maximum, un couple comptant pour deux. Les inscriptions seront prises dans l'ordre de réception du bulletin de réservation figurant ci-après. Cette réservation ne vaudra que dans la mesure où la réalisation effective du projet sera confirmée aux réservataires. Ceux-ci seront le cas échéant informés de l'abandon du projet. Il sera demandé 10 € par personne pour couvrir les frais de déplacement de nos conseillers.

BULLETIN D'INSCRIPTION A LA SORTIE D'AUTOMNE 2008

A adresser à : J.F. ELLUIN, 44, Rue des Caves Fortes, 37190 VILLAINES LES ROCHERS

Je participerai à la sortie du **dimanche 12 octobre 2008**

NOM.....Prénom.....

Adresse.....

Tél. :Courriel ;.....

Nombre d'inscrit(e)s - adhérent(e)(s) : - non adhérent(e)(s) :

*Ci-joint, chèque deeuros, à l'ordre de **Maisons Paysannes de Touraine***

Je déjeunerai au restaurant, La Ramberge – Nombre de réservations :

*Ci-joint, chèque deeuros, à l'ordre de **La Ramberge, Pocé-sur-Cisse***

*Je rejoindrai le car à : **LOCHES - TOURS - AMBOISE** (rayer les mentions inutiles.)*

BULLETIN D'INSCRIPTION au STAGE de GÉNÉALOGIE IMMOBILIÈRE

à adresser à J.F. ELLUIN, 44, Rue des Caves Fortes, 37190 VILLAINES LES ROCHERS

Je participerai au stage de Généalogie Immobilière du **vendredi 24 octobre 2008 à 14 h 00**, à Chambray -lès-Tours.

NOM.....Prénom.....

Adresse.....

Tél. :Courriel.....

Nombre d'inscrit(e)s : - adhérent(e)(s) : - non adhérent(e)(s) :

Aucun frais d'inscription.

BULLETIN DE RÉSERVATION POUR LA SORTIE TECHNIQUE

à adresser à J.F. ELLUIN, 44, Rue des Caves Fortes, 37190 VILLAINES LES ROCHERS

Je souhaite participer à la sortie technique projetée pour **le 15 novembre 2008** dans l'Indre-et-Loire en un lieu qui me sera communiqué en cas de confirmation de la réalisation du projet. Je ne suis aucunement tenu de donner suite le cas échéant.

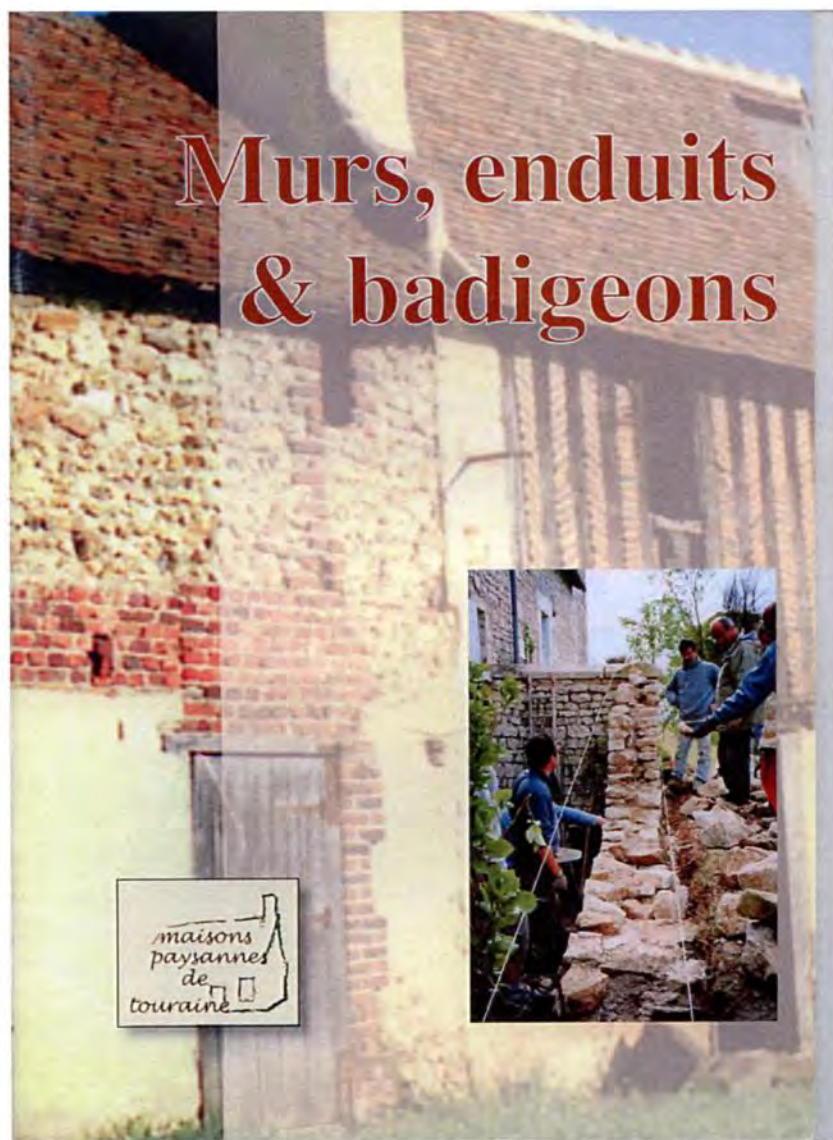
NOM.....Prénom.....

Adresse.....

Tél. :Courriel.....

Nombre d'inscrit(e)s : - adhérent(e)(s) : - non adhérent(e)(s) :

J'ai bien noté que l'inscription effective se fera en adressant mon règlement sur la base de 10 € par personne, par chèque bancaire à l'ordre de Maisons Paysannes de Touraine adressé à J.F. ELLUIN.



Une brochure d'initiation tout à fait essentielle

Cette nouvelle brochure qui a pour titre **Murs, enduits & badigeons** a été éditée par Maisons Paysannes de Touraine en janvier 2007. Elle a été présentée à l'Assemblée Générale de notre Association le 3 février 2007.

Elle est cédée par l'association pour la somme de 10 euros à la faveur des diverses manifestations publiques aux quelles celle-ci prend part ainsi qu'à l'occasion de contacts avec ses représentants dans les Pays de l'Indre-et-Loire, en particulier. (cf. BULLETIN DE LIAISON N° 61 – JUIN 2008.)

Elle se trouve en vente pour la somme de 12 euros, chez les professionnels suivants : AMBOISE PRESSE, 5, Quai du Général de Gaulle, Amboise – L'ÉCRITOIRE, Place du Général Leclerc, 37800 Sainte-Maure-de-Touraine - COLOR RARE 45, Rue Michel Colombe 37000 Tours - FNAC, Les galeries nationales, 72, Rue Nationale, Tours — LA BOITE A LIVRES, 19, Rue Nationale, Tours - Librairie DURANDAL, 14, Rue du Maréchal Foch, Tours

Elle peut être reçue par courrier postal pour la somme de 13 euros par chèque bancaire à l'ordre de **Maisons Paysannes de Touraine** à adresser à : Alain MASSOT, Le Ruau, 37800 Noyant de Touraine – Tél. 02 47 65 89 02 – Courriel : massot.leruau@wanadoo.fr